

Agricultural Policies in Non-OECD Countries: Monitoring and Evaluation 2007

Summary in French

Politiques agricoles des pays non membres de l'OCDE: Suivi et évaluation 2007

Résumé en français

1. Le secteur agricole de nombreux pays en développement a connu une évolution spectaculaire au cours des vingt dernières années en raison de la rapidité des réformes engagées. Le présent rapport décrit et analyse le soutien public à l'agriculture apporté dans huit pays non membres de l'OCDE : l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde (trois grandes économies en développement) ; la Bulgarie, la Roumanie, la Russie et l'Ukraine (quatre anciennes économies à planification centrale) ; et la Chine, qui combine des caractéristiques de ces deux groupes.

Principaux résultats

2. **Les réformes des politiques agricoles entreprises au cours des dix dernières années se sont traduites par l'octroi d'un niveau de soutien public aux producteurs, mesuré par l'estimation du soutien aux producteurs (ESP), bien inférieur à la moyenne OCDE.** Pour la période 2003-05, les estimations du soutien public aux producteurs en pourcentage des recettes agricoles brutes (ESP en %) ont été les suivantes : Ukraine (3 %), Brésil (5 %), Afrique du Sud (8 %), Chine (8 %), Bulgarie (8 %), Russie (17 %) et Roumanie (27 %), la moyenne observée pour la zone de l'OCDE se situant à près de 30 %. Dans le cas de l'Inde, on ne dispose pas encore d'estimations du soutien aux producteurs, mais les chiffres devraient se situer légèrement en dessous de la moyenne de l'OCDE.
3. **Le soutien à l'agriculture passe essentiellement par le soutien des prix du marché (SPM) et les subventions aux intrants, qui sont les formes d'aide à l'agriculture les moins efficaces et entraînant le plus de distorsions.** Alors que les pays de l'OCDE ont généralement réduit leur SPM au cours de la période 2003-05, le niveau du SPM dans les pays non membres examinés a généralement augmenté ou est demeuré stable.

4. **Les pays considérés cherchent de plus en plus à recourir à des formes plus ciblées de soutien, non liées à la production, pour poursuivre des objectifs spécifiques, comme l'accroissement des revenus des ménages agricoles pauvres, la promotion du développement rural et la protection de l'environnement.** Ces politiques sont à l'évidence préférables dans la mesure où la croissance économique ne saurait à elle seule résoudre les divisions économiques et sociales et peut même parfois les exacerber.
5. **Compte tenu de leur caractère ponctuel, de nombreuses évolutions récentes des politiques ne sont pas à même de fournir un environnement prévisible essentiel à la croissance et à l'ajustement.** Ce rapport fournit plusieurs exemples de dépenses ponctuelles et non durables destinées à soutenir les marchés agricoles. Alors que tous les pays examinés ont démontré qu'une profonde réforme des politiques agricoles est à la fois possible et bénéfique, l'incohérence de sa mise en œuvre a, dans certains cas, nui à l'efficacité des mesures en vigueur et compromis les nouvelles réformes.
6. **Les pays pris en compte dans ce rapport apportent un soutien aux services d'intérêt général relativement faible (SSG),** lequel finance des activités telles que la recherche et le développement, la commercialisation et l'amélioration des infrastructures. Alors que l'accroissement du SSG aurait eu d'importantes retombées, les ressources budgétaires ont souvent été, au contraire, utilisées de manière inefficace pour soutenir les revenus des producteurs. Il apparaît assez préoccupant que la part du SSG dans le soutien total ait diminué dans plusieurs des pays considérés, tandis que le soutien aux producteurs y a progressé.
7. **À long terme, l'avenir de la plupart des ménages agricoles pratiquant des activités de semi-subsistance se situe hors de l'agriculture,** raison pour laquelle il est indispensable que des mesures soient prises pour faciliter la diversification des sources de revenus et le développement d'activités non agricoles, par l'amélioration de l'accès à l'éducation dans les zones rurales, aux services de soins de santé, de pension et autres services de sécurité sociale, et le renforcement des droits de propriété foncière et la réforme de la fiscalité rurale.

© OCDE 2007

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE
www.oecd.org/bookshop/

Pour plus d'information, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE,
Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au
+33 (0)1 45 24 13 91

Service des Droits et traduction de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75116 Paris
France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights/

